«ETPA / NUAGE »

Equipe **T**erritoriale parcours **P**ersonnes **A**gées / **NU**méro **A**ppel **Ge**riatrique

PACTE de refondation des urgences

« Parce que chacun détient sa part de la solution »

IDE ETPA : Annaik Beurier, Sébastien Ménard, Lénaïg Quelennec

Equipe médicale : Catherine Cattenoz , Isabelle Ramée, Emilie Menand, Valentine Lidou Renault, Joaquim Prud'homm

Cadre de santé: Perrine Lacombe

MESURE 5

Le Pacte de refondation des Urgences (2019) Contexte

Contexte de la Mesure 5

- Dans le cadre de la mesure 5 du pacte de refondation des urgences 2019 (Objectif zéro passage aux urgences pour les personnes agées), le CHU de Rennes a répondu favorablement à un appel à projet de l'ARS Bretagne en 2021 , débouchant sur la création de l'ETPAle 21 Novembre 2022.
- SAU : porte d'entrée des PA en hospitalisation
- Passage aux urgences pour PA : temps d'attente rallongé, survenue d'évènements indésirables liés aux facteurs de risque, augmentation morbi mortalité

MESURE 5

PACTE de refondation des urgences

« Parce que chacun détient sa part de la solution »

Le Pacte de refondation des Urgences (2019)

Objectif de la Mesure 5

Sur chaque territoire, les acteurs de la filière gériatrique doivent s'organiser pour fluidifier les parcours et notamment faciliter les admissions directes non programmées en service hospitalier (depuis le Domicile ou l'EHPAD)

CHB Centre Hospitalier de Broceliande

CHU Rennes

Centre Hospitalier Guillaume Régnier

Pôle Gériatrique Rennais

Centre Hospitalier de la Roche aux Fées

Hôpital et résidence de Bain-de-Bretagne – Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

Polyclinique Saint-Laurent – Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

Dispositif d'appui à la coordination en Territoires d'Ille-et-Vilaine

HAD 35 hôpital à domicile

urps mlb

Vivalto Santé – CHP St-Grégoire

MESURE 5

PACTE de refondation des urgences

« Parce que chacun détient sa part de la solution »

Mesure 5 et Filière gériatrique de Rennes (Figar)

L'ETPA : sa cible

Sur le territoire de la Filière Inter hospitalière Gériatrique de l'Agglomération Rennaise (FIGAR) (Brocéliande,Vallons de Vilaine,Rennes) une plateforme, **à destination des médecins du territoire** (médecins généralistes, médecins coordonnateurs, médecins régulateur du SAS, SOS Médecin) se met en place.

C'est l'ETPA :

Equipe Territoriale Parcours Personnes Agées.

MESURE 5

PACTE de refondation des urgences

« Parce que chacun détient sa part de la solution »

Territoire ETPA

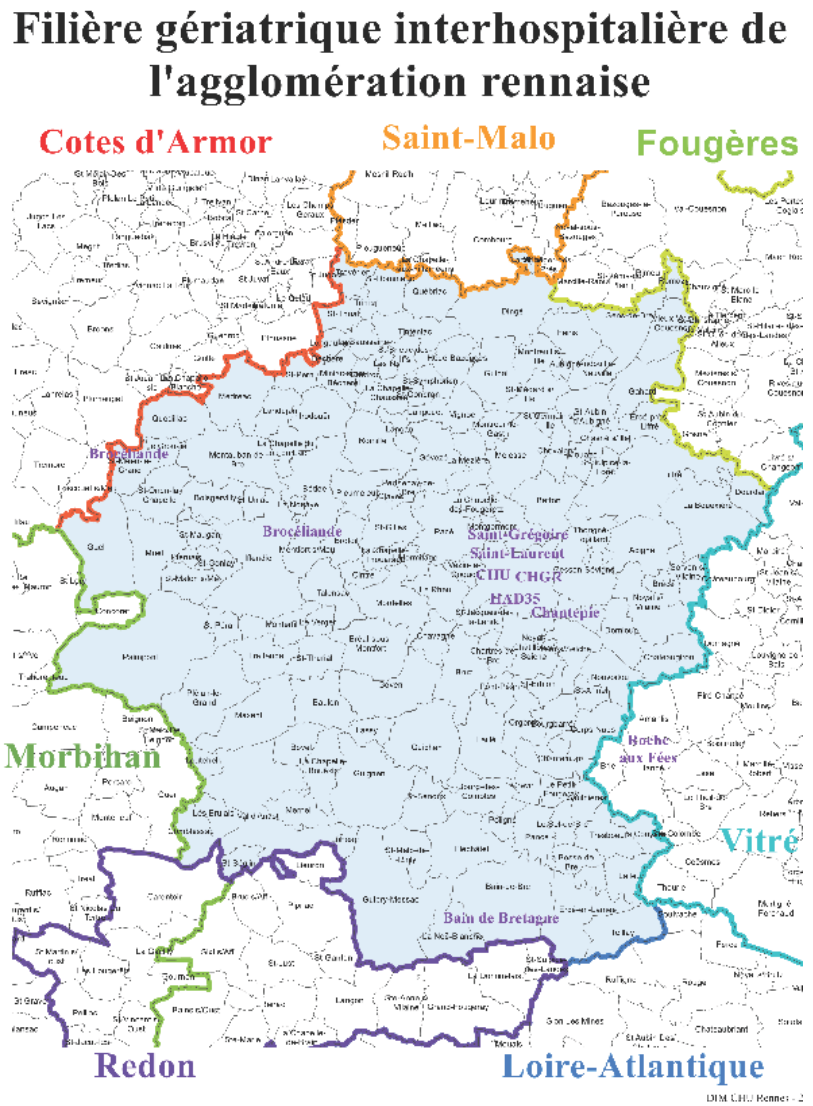

MESURE 5

PACTE de refondation des urgences

« Parce que chacun détient sa part de la solution »

Missions de l'ETPA

- Organisation d'ADNP au sein du service de gériatrie du CHU et des établissements partenaires
- Soutien dans la définition de la réponse la plus adaptée : consultation spécialisée, Hôpital de Jour,…
- Avis gériatrique téléphonique

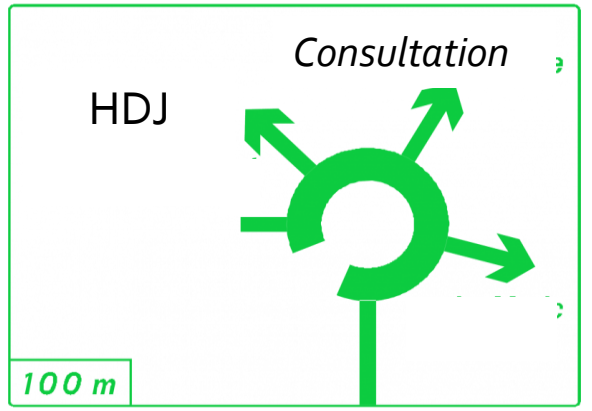

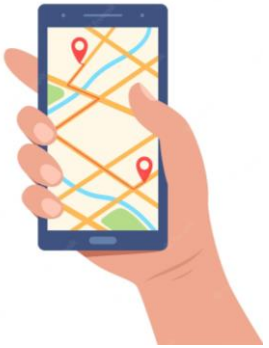

MESURE 5

PACTE de refondation des urgences

« Parce que chacun détient sa part de la solution »

ÉVITEZ UN PASSAGE AUX URGENCES

ADNP 75

L'objectif de l'ETPA est de limiter les passages évitables aux urgences et tenter de surcroit, de réaliser un maximum d'ADNP (Admission Directe Non Programmée) =) admission pour un patient à domicile ou établissement social/médicosocial d'hébergement, à la demande d'un médecin, en service d'hospitalisation, à moins de 48h effective de la demande initiale

MESURE 5

PACTE de refondation des urgences

« Parce que chacun détient sa part de la solution »

ÉVITEZ UN PASSAGE AUX URGENCES

Un numéro de téléphone et une plateforme numérique

- Un numéro « facilement mémorisable »

  02 23 06 **75 75** **(9h/18h)**

- Le numéro « **NUAGE** » pour

  « **Nu**méro **A**ppel **Gé**riatrique »

- L'équipe est également joignable via :

omnidoc

- Messagerie sécurisée nuage@chu-rennes.fr pour échanges de documents sensibles (pas pour les demandes).

MESURE 5

Focus articulation SAS

- Depuis Juillet 2023
- Sollicitation ETPA possible par médecin urgentiste ou médecin généraliste
- Plus de 75 ans,dans le territoire prédéfini et pour 3 recours :
- -chute sans traumatisme
- -troubles cognitifs rendant le maintien au domicile compliqué
- -anémie sans critère de gravité
- 34 sollicitations en 2023,46 en 2024 (39/12/3)

MESURE 5

PACTE de refondation des urgences

« Parce que chacun détient sa part de la solution »

Focus experimentation ouverture ligne NUAGE aux IDE EHPAD

- Expérimentation du 22 Septembre 2024 au 22 Novembre 2024 auprès de 10 EPHAD ayant répondu favorablement
- LES OBJECTIFS:
- 1 – Poursuivre le travail de fluidification des parcours des personnes âgées sur le territoire de la filière gériatrique
  - ➢ en donnant **un conseil**
  - ➢ ou en facilitant une **entrée directe** dans un service de gériatrie.
- 2 – Vérifier la **soutenabilité** et les **conditions** d'une ouverture de la ligne Nuage aux IDE d'Ehpad du territoire de la filière
- Il ne s'agit pas de pallier l'absence de médecin traitant ou médecin coordinateur

Quel cadre ?

Le médecin traitant et/ou le médecin coordonnateur sera <u>toujours</u> sollicité avant l'appel sur la ligne Nuage

Bien noter que la ligne Nuage ne peut servir :

- **ni pour un renouvellement d'ordonnance**
- **ni dans une situation urgente ou nécessitant un accès à un plateau technique**
  - Troubles de la conscience importants
  - Détresse respiratoire
  - Douleur abdominale brutale
  - Chute avec TC et/ou impotence fonctionnelle
  - Suspicion d'AVC
  - ….

MESURE 5

PACTE de refondation des urgences

« Parce que chacun détient sa part de la solution »

Expérimentation appel direct par les IDE des EHPAD

- Exemple de situations :
  - Situation déjà évaluée médicalement et qui se dégrade
  - Bilan sang qui nécessite une exploration en hospitalisation
  - Plaies d''évolution défavorable malgré soins locaux bien menés à l'EHPAD, après sollicitation via OMNIDOC de l'équipe des plaies ou de l'HAD >> Appel ETPA possible….

Point sur l'activité de l'ETPA

(Equipe Territoriale Parcours Personnes Agées)

En résumé…

1950

sollicitations

950

Entrées directes dont

700

ADNP

75%

ADNP réalisées/ADNP sollicitées

70%

Pour des personnes à domicile

70%

Pour une demande d'hospitalisation

1/3

Hors CHU

2/3

au CHU

MESURE 5

PACTE de refondation des urgences

« Parce que chacun détient sa part de la solution »

Données d'activité

- Depuis le 21/11/2022 (création ETPA):
- Au 15/12/2024: 1950 sollicitations
- Environ 75 demandes/mois (65 en 2023,92 depuis début 2024)
- Sollicitation par 65% des MT du territoire
- Augmentation des ADNP mensuelles chez nos partenaires (286 en 2023, 414 en 2024)
- **30% des demandes concerne un résident d' EHPAD**

MESURE 5

PACTE de refondation des urgences

« Parce que chacun détient sa part de la solution »

ÉVITEZ UN PASSAGE AUX URGENCES

- Merci de votre écoute